

Commune de Coulimer
Département de l'Orne

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Coulimer s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARINTHE maire de Coulimer.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Jean-Claude MARINTHE, maire ; Benoît AGUINET, Christine ROGUET, adjoints ; Hélène BRUSIN, Laurent DAGUENET, Nathalie SAUQUES, Julie VERBEKE, conseillers.

Étaient absents : Philippe BARBE, Olivier BOURGOUIN, Florie-Anne GARDY, Thierry FAYET.

Christine ROGUET a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 15/03/2021

Date d'affichage : 25/03/2021

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal
2. Approbation du Compte Administratif Lotissement 2020
3. Approbation du Compte de Gestion Lotissement 2020
4. Vote du Budget Primitif Lotissement 2021
5. Approbation du Compte Administratif 2020
6. Approbation du Compte de Gestion 2020
7. Affectation du résultat
8. Vote des taux des contributions directes
9. Vote du Budget Primitif 2021
10. Questions et informations diverses

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente.

Délégation 2021.03-01

Approbation du compte administratif 2020 Lotissement communal

Conformément à l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de Madame Christelle HIBOU, conseillère aux décideurs locaux, le conseil municipal siège alors sous la présidence de Benoît AGUINET

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €
Dépenses de l'exercice	33 400,00 €	25 000,00 €
Recettes de l'exercice	33 400,00 €	33 400,00 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	8 400,00 €
Résultat de clôture 2020	0,00 €	8 400,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Délégation 2021.03-02

Approbation du compte de gestion 2020 Lotissement communal

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du compte de gestion dressé par la trésorerie, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'Ordonnateur, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le Compte de Gestion 2020 dressé par la trésorerie

Délégation 2021.03-03

Approbation du Budget Primitif 2021 Lotissement communal

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2021 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent en section d'investissement à 88650.00 €. et en section de fonctionnement à 97050.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif tel qu'il est présenté

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	88650.00 €.	88650.00 €.
FONCTIONNEMENT	97050.00 €.	97050.00 €.

Délibération 2021.03-04	Approbation du Compte Administratif 2020 Budget Principal
-------------------------	--

Conformément à l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de Madame Christelle HIBOU, conseillère aux décideurs locaux, le conseil municipal siège alors sous la présidence de Benoît AGUINET

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats reportés	155 804.31 €	5 100.69 €
Dépenses de l'exercice	212 542,10 €	185 929.58 €
Recettes de l'exercice	277 818.86 €	180 190.84 €
Résultat de l'exercice	65 276.76 €	-5 738.74 €
Résultat de clôture 2020	221 081.07 €	-638.05 €
Restes à réaliser	0,00 €	-41 7000,00 €

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Délibération 2021.03-05	Approbation du compte de gestion 2020 Budget Principal
-------------------------	---

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du compte de gestion dressé par la trésorerie, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'Ordonnateur, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le Compte de Gestion 2020 dressé par la trésorerie

Délibération 2021.03-06	Affectation du résultat 2020 Budget Principal
-------------------------	--

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
Un résultat de clôture de l'exercice 2019	155 804.31 €
Un résultat positif pour l'exercice 2020	65 276.76 €
Soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	221 081.07 €
EN SECTION D'INVESTISSEMENT	
Un résultat de clôture de l'exercice 2020	-638.05 €
Un solde des restes à réaliser 2020	-41 700.00 €
Soit un besoin de financement de	42 338.05 €

- **Décide** à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

EN SECTION D'INVESTISSEMENT de l'exercice 2021	
Au compte 1068 (recettes)	42 338.05 €
EN SECTION DE FONCTIONNEMENT de l'exercice 2021	
Le solde au 002 (résultat reporté)	178 743.02 €

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2021 dont les recettes et les dépenses s'équilibrent en section d'investissement à 114 744.05 €.et en section de fonctionnement à 419 643.02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif tel qu'il est présenté

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	114 744.05 €.	114 744.05 €.
FONCTIONNEMENT	419 643.02 €	419 643.02 €

Questions diverses

Problème de visibilité rue de la Forge et sur la RD 931 au niveau du CR de Brumenfret
Organisation d'une réunion pour le comité des fêtes

Fin de séance à 23 h